

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de l'industrie

Arrêté du **18 OCT. 2024**

**Portant désignation d'un membre du conseil d'administration de
l'Institut national de la consommation**

NOR : ECOC2427178A

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

Vu le code de la consommation, notamment son article R. 822-4 ;

Vu l'arrêté du 13 février 2024 portant désignation de membres du conseil
d'administration de l'Institut national de la consommation.

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation
jusqu'au 16 février 2027 :

En qualité de représentante de l'Etat

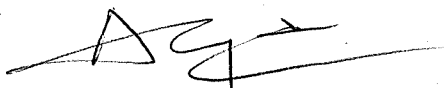
Mme Lehouck (Aurélie) en remplacement de M. Wucher (Jean-Paul).

Article 2

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est
chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *bulletin officiel de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes*.

Fait le **18 OCT. 2024**

Pour le ministre et par délégation,
la cheffe de service du soutien au réseau
de la direction générale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes



Nejma Monkachi